

Sujet : [INTERNET] enquête publique-Parc éolien du Mécorbon à MONTJEAN

De : Michel LEMOSQUET

Date : 12/10/2020 18:47

Pour : pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Avec 2 éoliennes supplémentaires (6 à 9 MW de puissance) à Montjean, la Mayenne se rapproche de l'objectif fixé par le Conseil Départemental pour 2020 à savoir 100 éoliennes pour satisfaire 20% de la consommation électrique totale. L'éolien devient donc incontournable mais il faudra aussi développer le solaire et les bioénergies pour avoir un mix électrique diversifié et résilient.

L'espace pour développer l'éolien en Mayenne est limité à cause des couloirs d'aviation militaires, des radars, des sites et monuments classés, des couloirs de migration d'oiseaux etc.. Il convient de bonifier au mieux l'implantation de ces machines pour une répartition harmonieuse sur les territoires. Développer de nouveaux projets et remplacer les premières éoliennes par des plus puissantes (repowering) sont maintenant des priorités pour notre département.

A l'heure du remplacement des énergies fossiles, l'éolien est une énergie inépuisable qui ne produit ni gaz à effet de serre, ni déchets nucléaires. Elle se développe dans tous les pays du monde car elle est compétitive et de moindre impact (60 à 70 Euros le MWh contre 110 Euros pour le nouveau nucléaire EPR). C'est une technologie mature qui est rapide à mettre en place et qui progresse à grande vitesse tant la recherche est mondiale. Le démantèlement est parfaitement maîtrisé et les composants désormais pratiquement tous recyclables...

Le département a maintenant du recul (12 ans déjà pour les premières) et il est facile pour la population de visiter un parc dans sa communauté de commune ou dans une commune voisine. La Mayenne a la chance d'avoir un potentiel énergies renouvelables que beaucoup nous envient, avec les économies d'énergie indispensables et une amélioration de l'efficacité énergétique, la nécessaire transition énergétique peut être une chance pour notre département.

Alors Bon Vent aux éoliennes de Montjean.

Michel Lemosquet Président de l'association CoedraMén